DECEMBRE 2015 N°62

La lettre du Cadeb

Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans la Boucle de Montesson

Sommaire

2 Activité du Cadeb Agenda associatif

3 La COP 21, avec Hervé le Treut, climatologue

4 Quels résultats attendre de la COP21

5 Rencontre avec Nicole Bristol, maire-adjoint à Montesson

6 Une année de maraichage dans la Plaine

7 Incinérateur de Carrières : l'efficacité énergétique peut être améliorée

8 Louveciennes : une eau potable de qualité

9 La forêt de Saint Germain nettoyée par des bénévoles

10 Des mesures de pollution de l'air dans la Boucle

11 Environnement en bref

12 Collectifs et associations d'environnement dans la Boucle

Continuer à vivre … et agir

Que peut faire une association locale d'environnement après les évènements tragiques intervenus à la mi-novembre à Saint-Denis et Paris ?

Tout d'abord exprimer humblement sa solidarité avec toutes les familles des victimes, et notamment celles qui habitent sur notre territoire.

Ensuite, refuser de succomber à la peur. C'est pourquoi nous avons proposé de maintenir toutes les manifestations déjà programmées, mais nous comprenons que des impératifs de sécurité aient prévalu pour en faire annuler certaines.

Enfin continuer à agir dans nos domaines de compétence, pour défendre les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

Nous sommes mobilisés pour la COP 21 dont les travaux viennent de commencer. Au Bourget, mais aussi sur notre territoire. Un article dans la Lettre de ce mois, signé Marc Darras, membre croissillon de l'association 4D, nous donne les clés pour comprendre l'évènement.

La conférence d'Hervé le Treut à Maisons-Laffitte, le 4 décembre, sera un moment fort. Le climatologue de renom nous donnera son éclairage sur la conférence et nous invitera à agir chacun à son niveau, pour que l'homme puisse continuer à vivre sur la planète.

Le vivre ensemble, c'est aussi le défi qui nous attend au 1er janvier prochain, avec la mise en place d'une collectivité regroupant 20 communes et 340.000 habitants.

Qu'on le veuille ou non, il faudra bien apprendre à œuvrer de concert et définir un projet commun pour le territoire. Un défi pour les élus, mais aussi pour les associations d'environnement, qui devront s'adapter à cette nouvelle donne.

Sans volonté hégémonique, le Cadeb, qui fêtera en 2016 ses vingt ans d'existence, avec une vingtaine d'associations affiliées et plus de 2000 adhérents, est prêt à participer à cette nouvelle aventure du « vivre ensemble associatif » qu'est un collectif qui se veut libre, solidaire et fraternel.

Une manière de vivre debout et de regarder vers l'avenir pour défendre les valeurs du développement durable.

Le Bureau du Cadeb

Cadeb association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement dans un cadre départemental par arrêté préfectoral du 24 juillet 2013
siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Tél : 01 39 57 65 28 - 01 39 15 32 21 e-mail : cadeb78@wanadoo.fr
Site Internet : www.cadeb.org

Activité du Cadeb

Octobre

- Jeudi 15 : réunion avec la SNCF à Paris Saint-Lazare sur les lignes L, A et J
- Jeudi 15 : conseil d'administration de FNE Ile de France, à Paris
- Lundi 19 : Commission consultative de l'usine d'incinération de Carrières-sur-Seine
- Mercredi 28 : conseil communautaire de la Cabs à Croissy
- Jeudi 29 : réunion Cadeb/Réseau vélo 78 avec A. Joly, Maire de Houilles, vice président de la Cabs, sur le projet de passerelle Eole.
- Jeudi 29 : colloque organisé par la FNAUT sur la réforme territoriale et ses conséquences sur l'organisation des transports urbains, au Palais Bourbon..

Novembre

- Mardi 3 : rencontre ADREC/Réseau Vélo 78 sur le projet d'aménagement cyclable quai de la nymphée à Chatou
- Jeudi 5 : 7e conseil d'orientation du SPI Vallée de Seine, .à Mantes-la-Jolie
- Jeudi 12 : réunion CADEB /CD78 relative à la Voie nouvelle départementale à Sartrouville et Montesson
- Jeudi 12 : conseil communautaire de la Cabs à Croissy
- Jeudi 19 : visite du chantier de la VND RD 121 avec le CD 78
- Lundi 23 novembre : réunion sur le PLU de Maisons-Laffitte, en mairie
- Lundi 23 : commission des services publics locaux de Houilles
- Mardi 24 commission des services publics locaux de Carrières-sur-Seine.
- Mardi 24 : La trame verte et bleue urbaine et les changements climatiques, avec FNE, à Paris.
- mardi 24 : dans le cadre des Mardis du CAUE, visite d'opérations de bureaux à Montesson.
- Vendredi 27 : escale de l'Alizarine, à Conflans Saint Honorine, dans le cadre de la COP 21, avec FNE Idf.
- Samedi 28 : avec les CAUE des Yvelines et du Val-d'Oise, et l'AIGP, voyage en péniche dans le cadre de l'atelier "Retrouver la Seine".
- Samedi 28 : réunion avec le Crédit agricole de Sartrouville
- Lundi 30 : réunion avec M. Stéphane Grauvogel, sous–préfet de Saint-Germain-en-Laye

Agenda associatif

- Du mardi 1er au vendredi 11 décembre au Bourget pour la COP 21 : FNE Ile-de-France sera présent au sein du « village » dédié à la société civile. Cette partie du site est accessible sans accréditation.
  Renseignements: fne-idf.fr/cop/agenda-cop21.
- Vendredi 4 décembre : Conférence/débat dans le cadre de la COP21, organisée par Maisons-Laffitte Développement Durable, avec Hervé le Treut, climatologue (voir en page 3)
- Samedi 5 décembre : Assises de la ruralité., organisées par le conseil départemental des Yvelines et la ville de Montesson . Réunion publique de 10h à 12h30, Salle des mariages de la Mairie de Montesson - Place Roland Gauthier. Un moment de concertation entre la population, l'agriculture, la mairie, pour favoriser le « bien vivre ensemble ».

Renseignements complémentaires sur le site du Cadeb: www.cadeb.org

Quelques dates pour 2016

- Samedi 13 février : assemblée générale annuelle du Cadeb, en matinée, à la maison du département, à Montesson
- Samedi 2 avril : nettoyage citoyen de la plaine, organisé par Plaine d'avenir 78
- Samedi 30 avril : fête de la salade nouvelle, dans la plaine de Montesson .
- Du 18 au 22 mai : 10e édition de la Fête de la nature
- Dimanche 25 septembre : le Cadeb et Réseau vélo 78 fêtent leurs 20 ans d'existence
- Du 19 au 27 Novembre : semaine européenne de réduction des déchets.

Bulletin d'adhésion 2015 (individuels)

Je demande à adhérer au Cadeb et verse ma cotisation de 10 €.
A retourner à:
Cadeb 130 avenue du Général de Gaulle 78500 Sartrouville

Nom …….. Prénom …….
Adresse
……....
……....
Tél: ……..
Courriel: ……..

Conférence – débat le Vendredi 4 Décembre à 20h30

Conférence Paris-Climat 2015 – COP21 : un commencement et non une fin

avec

Hervé Le Treut

Climatologue, Directeur de l'IPSL, Chercheur au CNRS,
Professeur à l'Université Pierre et Marie Curie et à l'Ecole Polytechnique

Hervé Le Treut nous donnera son éclairage sur la conférence Paris - Climat 2015 (ou COP21) en cours : En quoi consiste-t-elle ? En quoi est-elle différente et porteuse d'espoirs ?

Les Etats signataires ont indiqué leurs engagements : quel suivi et quelle évolution pour limiter le réchauffement climatique au cours du 21ème siècle ?

Comment ces engagements se traduisent-ils par un programme d'actions, et quel sera le rôle des scientifiques, des décideurs à tous les niveaux, et de la société civile ?

Venez en débattre le :

Vendredi 4 décembre à 20h30
Salle Freddy Leroux, 15 Avenue Desaix à Maisons-Laffitte
(Salle au 1er étage en face du Parc des Sports)
Entrée Libre

Pour toutes informations :

Contactez Laurence au 06 22 09 30 77 ou écrivez à asso.mldd@gmail.com

Association
Maisons-Laffitte Développement Durable
Nos sites : http://maisons-laffitte-dd.hautetfort.com/
et http://tousensel.com/

TOUS ENSEMBLE POUR LE CLIMAT
cop21.gouv.fr #COP21

Avec le soutien du Cadeb et de Forum et projets pour le développement durable

Négociation sur le climat à Paris

Quels résultats attendre de la COP21? A quelles conditions pourra-t-on parler de succès?

L'effet de serre maintient la planète à un niveau de température vivable, mais l'activité humaine (anthropique) modifie l'équilibre.

Si on change la composition de l'atmosphère, les phénomènes de captation de la chaleur rayonnée par la terre sont modifiés. Les activités humaines augmentent les concentrations dans l'atmosphère, entrainant une augmentation actuelle de 0,5°C de la température.

Il nous reste peu de temps pour une action vigoureuse

Nous continuons d'émettre des gaz à effet de serre, de manière croissante et les gaz restent longtemps dans l'atmosphère.

Sur les 20 dernières années, depuis que la convention climat est en œuvre, les émissions de dioxyde de carbone (75% de l'effet de réchauffement) ont augmenté de 70% : une part est repris par les végétaux, une autre part par les océans (effet néfaste car cela acidifie l'eau et modifie la formation des coquilles calcaires). Finalement, il reste plus de 40 % de dioxyde de carbone émis dans l'atmosphère. D'où une accélération de l'échauffement qui a quasiment doublé depuis 1980.

L'évolution actuelle se fait à un rythme très rapide: cela limite l'adaptation de la faune et de la flore. Et la population humaine ne peut plus migrer comme les populations de chasseurs-cueilleurs lors des précédents réchauffements.

Au-delà d'un réchauffement de 2°C, les conséquences du réchauffement seront difficilement soutenables. Au rythme actuel de consommation des énergies fossiles, les conditions de dépassement de ce seuil seront atteintes d'ici 30 ans.

Tous les états doivent être impliqués dans une action équitable.

Il y a 50 ans, plus de 80% des émissions de dioxyde de carbone étaient dues aux économies développées d'Europe et d'Amérique. Aujourd'hui, la Chine globalement est le premier émetteur avec plus de 25%, devançant largement les États-Unis, 14%, ou l'Union Européenne, 9,5%.

Si on examine les émissions par habitant, les États-Unis se trouvent en tête avec 16,4 t CO_2/habitant, suivi de la Chine avec un peu plus de 7 t , puis l'Union européenne, 6,8 t . Notons que l'Inde se situe à 1,9 t .

Le dioxyde de carbone restant plusieurs centaines d'années dans l'atmosphère, on peut donc faire apparaître une responsabilité historique pour les concentrations actuelles. En prenant ce critère, les États-Unis sont responsables de 26 %, l'Union européenne de 23 %, mais la Chine déjà de 11 %.

Alors, en soulignant que la qualité de notre atmosphère est une **responsabilité commune de tous les Etats mais différenciée,** comment construire un accord équitable ?

Les pays en développement demandent, pour permettre leur propre développement, la possibilité d'augmenter de manière significative leurs émissions. Mais si on veut de stabiliser le contenu en dioxyde de carbone de l'atmosphère, il faut mettre en place progressivement dans tous les pays un modèle de développement sans émission.

L'équilibre complexe d'un accord pourra-t-il être atteint à Paris ?

L'accord attendu à Paris devrait être l'aboutissement d'une très longue négociation qui a permis d'intégrer tous les Etats dans un effort pour un objectif commun.

Chaque État définit l'effort qu'il fournira en regard de sa trajectoire de développement : pour les économies développées cela correspond à une réduction nette pour 2030, pour les économies moins développées cela correspond à une réduction par rapport à leur trajectoire de développement attendu. Il est demandé aux économies développées de contribuer financièrement à l'effort des pays en développement.

La constitution du fonds vert pour le climat, à hauteur de 100 milliards US$ par an en 2020, progresse et des pays émergeants ont décidé d'y contribuer. Les pays en développement souhaitent cependant avoir des garanties au moment de ratifier l'accord.

L'accord de Paris demande que ces engagements soient transparents et leurs réalisations vérifiables. Une révision en fonction des progrès accomplis tous les 5 ans doit permettre effectivement la mise en place d'une dynamique concrète de réduction des émissions. Cela s'applique aux pays en développement tout comme aux pays développés.

Voici quelques éléments clés pour examiner le succès de la réunion de Paris : arriver à mettre en place un processus équitable et effectif pour la stabilisation du climat. L'analyse rapide qui vient d'être faite montre que cela nécessite l'engagement de tous au-delà des gouvernements : collectivités locales, industries, consommateurs et citoyens

Marc Darras
membre du bureau Association 4D

Pour en savoir plus:

Le site de l'association 4D :
www.association4d.org/

Le dossier de FNE :
disponible sur le site du Cadeb en rubrique documents ;
www.cadeb.org

Le site de FNE :
fne.asso.fr/fr/nos-actions/climat/

Le site officiel :
www.cop21.gouv.fr/

Nicole Bristol, maire - adjoint à Montesson

Avec l'élue montessonnaise, nous terminons pour nos lecteurs ce tour d'horizon des sept villes de la Boucle de Montesson, et de leurs adjoints ou conseillers municipaux en charge du développement durable.

A Montesson, Nicole Bristol est maire-adjoint en charge du développement durable et de l'aménagement du territoire, compétence « transversale » à plusieurs domaines, dont l'environnement : espaces verts, collecte des déchets, etc .

Elle est élue municipale depuis 1995 et maire-adjoint depuis 2000, déjà en charge du développement durable. Elle est également conseillère communautaire auprès de la communauté d'agglomération, où elle siège à la commission environnement.

En mars dernier, Nicole Bristol a été élue conseillère départementale, pour les communes de Carrières-sur-Seine, Houilles et Montesson, en binôme avec Alexandre Joly, maire de Houilles. Au sein de l'assemblée départementale, elle est membre de la commission « aménagement du territoire et affaires rurales »

Plaine d'avenir 78

Montesson a pour particularité d'être inscrite au sein de la ceinture verte francilienne ; la commune a donc une identité forte avec cette plaine maraichère de 400 hectares au centre du territoire.

Nicole Bristol vit à Montesson depuis l'enfance. « La plaine fait partie de mon ADN », dit-elle. C'est pourquoi, quand « son chemin a croisé celui du Cadeb » elle a adhéré d'emblée à cette idée de réunir tous les acteurs du territoire pour la préservation et la valorisation de l'activité maraichère, à Montesson et ses environs.

Plaine d'avenir 78 a été créée en décembre 2012, et l'élue a accepté d'en prendre la présidence. Animée par Charlotte Conrath, l'association a déjà plusieurs réussites à son actif.

Désormais, la plaine de Montesson est reconnue comme un territoire agriurbain à l'échelon régional et bénéficie à ce titre du soutien de la Région. La communauté d'agglomération, présidée par Pierre Fond, soutient également l'association et son action en faveur de ce territoire menacé par l'urbanisation.

La fête de la salade nouvelle - manifestation annuelle qu'elle s'emploiera à faire perdurer - permet de faire connaitre l'activité maraichère à un large public.

Enfin, Plaine d'avenir 78 s'est attaquée aux dépôts sauvages, avec de premiers résultats prometteurs. «Il ne faut pas s'arrêter là», déclare la présidente avec conviction : « il faut continuer en défendant notre projet au sein de l'intercommunalité à 20 communes au 1er janvier 2016 ».

Agenda 21

Commune mi-urbaine mi-rurale, Montesson a toujours été tournée de manière naturelle vers les valeurs de protection de l'environnement et de défense du maraichage.

L'élue a souhaité « aller plus loin », en formalisant la démarche dans le cadre d'un Agenda 21.

Plusieurs étapes se sont succédées : adoption du principe par le conseil municipal en 2012, « mise à niveau » du personnel et des élus pour adopter « une culture commune », un état des lieux pour aboutir à « une vision partagée » du territoire, puis une large concertation avec les habitants et les associations, enfin la rédaction du document lui-même avec la définition de priorités d'action.

L'agenda 21 sera présenté au conseil municipal en décembre, avant de devenir opérationnel.

Montesson sera alors la première ville du territoire à disposer d'un Agenda 21, en espérant bien faire école…

Jean-Claude Parisot,
Secrétaire général du Cadeb
Vice président de Plaine d'avenir 78

Nicole Bristol

- Mariée, 1 enfant
- Conseiller Départemental des Yvelines
- Conseiller communautaire
- Maire adjoint de Montesson déléguée à l'aménagement du territoire et au développement durable
- Présidente de Plaine d'Avenir 78
- Professeur de sciences économiques
- Travaille au sein de grands groupes publicitaires
- Exerce des missions de Consulting en communication politique pendant 22 ans.

Fête de la salade nouvelle, avec Robert Français, président des maraichers

Une année de maraichage dans la Plaine

Robert Français, Président du syndicat des maraichers de Montesson et ses environs, dresse le bilan de l'année 2015

L'année 2014 avait été catastrophique du fait de la grêle de juin. L'année 2015 est nettement meilleure pour tous les maraichers de la Plaine : producteurs de salades en gros et producteurs–vendeurs sur les marchés.

Mais cela n'a pas été simple à gérer du point de vue technique, précise Robert Français, président du syndicat des maraichers de Montesson et ses environs.

Après un début de saison plutôt clément, juin et juillet se sont caractérisés par une sécheresse prolongée et de fortes chaleurs, entrainant une consommation importante d'eau pour l'arrosage. Changement de décor en septembre : une luminosité faible, et des températures trop basses pour la saison. Heureusement, la douceur est revenue en octobre, ce qui a permis un rattrapage et une récolte plus tardive qu'habituellement.

Du point de vue commercial, 2015 est bien meilleur que 2014. On peut parler d'année « correcte voire bonne. »

En conséquence, les résultats financiers 2015 sont positifs. D'autant que les charges sociales sont faibles cette année car calculées sur l'année 2014, affectée par les effets de la grêle. Pour le président, ce mode de calcul n'est pas satisfaisant; la régularisation des charges devrait être effectuée sur l'année en cours.

10 octobre 2015 : la récolte continue grâce à une belle arrière saison

Une plaine plus propre

Le président est très satisfait de l'action initiée par l'association Plaine d'avenir 78 pour la propreté de la plaine. Les plots mis en place l'hiver dernier pour interdire les accès aux chemins agricoles ont limité les nouveaux apports de déchets sauvages, « une amélioration qui s'est ressentie durant toute l'année ». A l'automne, une centaine de tonnes de déchets, y compris amiantés, ont été enlevés le long des chemins grâce à un financement de la communauté d'agglomération.

Le blocage de la plaine sera renouvelé cet hiver, avec plus de plots permettant de gérer encore mieux les accès à la plaine, pendant la période de faible activité maraichère. Un sujet d'inquiétude cependant: les nouveaux dépôts sont des gros chargements, qui ne sont pas le fait de petits artisans. D'où viennent-ils ? Mystère.

Les maraichers subissent régulièrement d'autres nuisances : des engins de moto-cross ou autres quads parcourent les champs en saccageant récoltes et semis. Les appels à la police nationale ou municipale sont pour le moment sans grand résultat.

La plaine de Montesson

- 400 hectares agricoles et naturels dont 250 hectares cultivés
- 20 millions de salades/an mais une production de plus en plus diversifiée
- Une dizaine de maraichers, dont trois pratiquent la vente en gros

Avenir incertain

Quand il s'interroge sur l'avenir du maraichage, Robert Français n'est pas serein. La consommation globale de légumes frais continue de baisser, à tel point que cela devient un « enjeu de santé publique ». Le prix apparait comme un des freins à la consommation, mais ce n'est pas le seul. De plus en plus, les clients recherchent des produits de qualité, et plus naturels, fruits de pratiques culturales utilisant « moins de chimie ».

Une demande à laquelle les maraichers de la Plaine se sont adaptés depuis plusieurs années en pratiquant une agriculture « raisonnée ». Quand il faut traiter, le moins possible, Robert Français utilise quand ils existent des produits admis en agriculture biologique.

Restent les problèmes récurrents auquel il faudra bien s'attaquer un jour : le manque de terres, la poursuite de l'ouverture à l'urbanisation de terres cultivées, la présence de terres cultivables non exploitées, etc. Le problème foncier, particulièrement aigu sur ce territoire proche de La Défense, est loin d'être résolu.

Etienne Bouquet
Secrétaire de Plaine d'avenir 78
Jean-Claude Parisot
Secrétaire général du Cadeb
Vice président de Plaine d'avenir 78

Plaine d'avenir 78
Parc des Sophoras
1, rue Pierre-Louis Guyard
78360 Montesson
Mel: plainedavenir78@hotmail.fr
Site: www.plainedavenir78.org/

Animation
Charlotte CONRATH
06 70 24 98 52

Nos déchets produiront plus d'énergie

Il est possible d'améliorer l'efficacité énergétique de l'incinérateur de Carrières-sur-Seine. Encore faut-il prendre la décision d'investir.

Actuellement plus de la moitié de la chaleur produite par l'incinération de nos déchets dans l'usine Cristal de Carrières-sur-Seine n'est pas valorisée. Une perte sèche !

Pour remédier à cette situation, préjudiciable à l'environnement, des investissements sont nécessaires. Une récente étude a exploré les pistes et proposé plusieurs solutions techniques et commerciales.

Nous avons rencontré Christophe Fontanet, Directeur du Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Résidus Urbains (Sitru). Il nous a précisé que les décisions devraient être prises dans les mois à venir. Le Syndicat a la volonté d'aller de l'avant. Reste maintenant à faire les bons choix techniques et financiers, dans un contexte difficile.

Crédit photo : A.Perchant

Amélioration de l'efficacité

A partir de la chaleur produite en brulant les déchets (123.000 tonnes par an) des douze communes adhérentes au syndicat (1), l'usine produit de l'électricité et alimente un réseau de chauffage urbain.

Il est possible de produire plus d'électricité en remplaçant le turboalternateur existant de 3 MW par un équipement plus performant de 9 MW, d'une durée de vie minimum de 20 ans.

Un investissement important qui à lui seul permettrait à Cristal d'atteindre une efficacité énergétique de 60 % (au lieu de 45 % actuellement) donnant droit à l'appellation de « centre de valorisation énergétique », plus flatteuse que celle « d'installation d'élimination de déchets ».

D'autres améliorations techniques sont envisageables, en attendant le remplacement envisagé en 2022 d'un des deux fours-chaudières en fin de vie par un équipement plus performant.

(1) Bougival, Carrières-sur-Seine, Chatou, Croissy-sur-Seine, Houilles, le Pecq-sur-Seine, la Celle Saint Cloud, Louveciennes, Montesson, Rueil-Malmaison, Sartrouville, Le Vésinet. Ces douze communes feront partie de trois intercommunalités différentes au 1er janvier 2016, au lieu de cinq actuellement .

Le développement du réseau de chauffage urbain est une autre piste importante d'amélioration. Actuellement, Cristal chauffe 3550 équivalents -logements sur Carrières-sur-Seine, Chatou et Houilles (dont la piscine depuis 2014).

Des extensions sont à l'étude dans ces trois communes, qui peuvent aboutir au total à un doublement de l'énergie fournie au réseau, supportable par Cristal avec les équipements actuels. Le chauffage de serres agricoles est même envisageable: encore faut-il trouver les terrains et les porteurs de projet !

Des incertitudes viennent compliquer la prise de décision. L'Etat encourage l'amélioration de la performance énergétique, mais le montant de l'aide et du prix de vente de l'électricité est toujours en discussion. La création des nouvelles intercommunalités au 1er janvier 2016 est un facteur supplémentaire de retard : celles-ci devront confirmer leur adhésion au syndicat.

Réduire nos déchets

Le Cadeb est favorable à tout ce qui permet une meilleure valorisation énergétique de nos déchets et soutient donc les investissements projetés.

Mais, tout comme le Sitru, il rappelle que « le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. » Au lieu de générer et incinérer des quantités énormes de déchets, il vaut mieux développer la valorisation matière (recyclage ou compostage) ou encore la réutilisation des objets.

Depuis plusieurs années, le Cadeb participe à la semaine européenne de réduction des déchets, aux côtés du Sitru et de l'agglomération de la Boucle. L'occasion d'interpeller les professionnels et les citoyens sur l'importance de faire des choix durables pour prolonger la durée de vie des produits, éviter les gaspillages et contribuer ainsi à la lutte contre les changements climatiques.

Gilles-Charles Canard
Administrateur du Cadeb

Jean Claude Parisot
Secrétaire général

Pour en savoir plus :

Le site du Sitru
http://www.sitru.fr/

Le site de Fne consacré à la prévention des déchets:
preventiondechets.fne.asso.fr/

A Louveciennes, les eaux sont bien traitées

Lointaine héritière de la machine de Marly, l'usine de production d'eau potable de Louveciennes alimente 23 communes de l'Ouest parisien avec une eau « d'une rare qualité ».

Sous l'égide d'Yvelines Environnement ce 10 octobre 2015 nous sommes reçus par le Syndicat Mixte de la Gestion des Eaux de Versailles et de Saint-Cloud (SMGSEVESC), autorité publique dépendant de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Ce syndicat a confié à la Société des Eaux de l'Ouest Parisien (SEOP), société privée dans le giron de Suez Environnement, la gestion des eaux des 23 communes du SMGSEVESC.

Calme et pureté des eaux dans les réservoirs de Louveciennes, avant traitement final (ozone et filtre à charbon) pour distribution aux usagers .

Pompage des eaux de Seine

Cette gestion des eaux a une histoire vieille de 300 ans, remontant à Louis XIV avec des bassins en pierre meulière, situés le long de RN 186 et qui font l'objet actuellement d'une réfection complète. Le système hydraulique qui permit de faire monter de 170 mètres d'altitude l'eau de la Seine, repose sur la machine de Marly et le pavillon Charles X. Citons par exemple Wikipédia : « La machine de Marly est un gigantesque dispositif de pompage des eaux de la Seine, construit sous le règne de Louis XIV à Bougival, œuvre du maître charpentier et mécanicien liégeois Rennequin Sualem. Elle était destinée à alimenter en eau les jardins du château de Marly et le parc de Versailles. Construite entre 1681 et 1682, elle s'inspirait des machines d'exhaure des mines de Liège et du Harz, ce qui en faisait l'une des machines les plus complexes de son temps. Cependant, elle ne parvint jamais longtemps à fournir le débit attendu, mais fonctionna 133 ans avant d'être remplacée en 1817 par plusieurs pompes successives plus performantes, jusqu'à des électropompes en 1968. »

Qualité exceptionnelle

Aujourd'hui nous sommes les héritiers de ces travaux, avec les exigences de 360 000 usagers trouvant normal d'avoir de l'eau potable 24h/24h. Ceci est rendu possible par le travail de 100 agents au quotidien, et un réseau de distribution de 1000 km. La sécurité d'approvisionnement doit être assurée même dans les périodes de canicules.

Pour garantir une source pérenne d'eau potable les ingénieurs ont conçu des champs captant constitués de 450 forages en région parisienne dont ceux, au nombre de onze à Croissy qui alimentent par une eau de qualité exceptionnelle les réservoirs de Louveciennes, avec son usine de traitement qui fournit 80% des 24 millions de m3 distribués par an.

Double contrôle

La qualité de cette eau est soumise à un double contrôle : un contrôle officiel qui relève de la compétence du Ministère de la Santé et une surveillance permanente des services des eaux qui contribuent ensemble au respect des 70 paramètres réglementaires qui reposent sur des recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé. Ces contrôles conjugués des pouvoirs publics et des professionnels font de l'eau l'un des produits alimentaires les mieux surveillés de France. Nous avons la chance de bénéficier d'une ressource en eau à Louveciennes protégée, agréable à boire, claire, inodore, équilibrée en sels minéraux, insensible à la sécheresse et d'une rare qualité. Ceci sera encore amélioré dans un futur très proche avec la décarbonatation collective décidée par le SMGSEVESC.

François Arlabosse
Président
Association Racine à Louveciennes
Site: Internet
racinelouveciennes.wordpress.com/

Vue de la machine de Marly. Pierre-Denis Martin. 1783. Huile sur toile. Musée Promenade de Marly-le-Roi / Louveciennes

© RMN (Château de Versailles) / Droits réservés

Succès de l'opération « forêt propre »

L'association Maisons-Laffitte Développement Durable organisait pour la première fois un nettoyage de la forêt de Saint Germain-en-Laye. Ce fut une réussite, d'où l'idée de recommencer dans un autre secteur de la forêt .

Nous organisions une opération de nettoyage en forêt pour la première fois le 3 octobre. Celle-ci faisait suite au partage, par l'Office National des Forêts (ONF), d'informations concernant la propreté de la forêt.

La propreté de la forêt n'est pas seulement importante pour l'agrément des promeneurs, elle est aussi un poste de budget important et en constante augmentation (63 000 euros pour la forêt de St Germain en 2015) et un sujet de préoccupation pour la bonne santé de la faune et de la flore.

Réfléchir et trouver des solutions, avec les communes limitrophes, pour enrayer cette augmentation due principalement aux déchets de chantier et assimilés, c'est ce sur quoi l'ONF travaille.

Quelques uns des bénévoles à la fin de l'opération propreté

Efficacité

Notre action était une action symbolique destinée à sensibiliser le public à ces enjeux. Mais au final, l'efficacité des bénévoles a rendu cette opération non seulement symbolique mais très concrète de par le volume de déchets ramassés sur le secteur, apportant ainsi une amélioration très visible.

Environ 80 bénévoles de tous horizons et de tous âges étaient au rendez-vous, ce samedi 3 octobre au matin, à la Porte de Maisons en lisière de forêt. Certains étaient arrivés en avance, comme Agnès Kerecki et ses chevaux, de l'association ATEM Rando Equestre.

Après une présentation des enjeux par l'agent de l'Office National des Forêts Gilles Prieur, tous ont enfilé les gants et se sont répartis dans les différentes parcelles de la forêt.

Avec l'aide de chevaux

Papiers, plastiques, bouteilles, canettes, déchets verts, mais aussi meubles, carcasses de scooter et de vélo, déchets de chantier, matelas, vêtements, couffin, pneus : c'est un inventaire à la Prévert et un volume de déchets auxquels nous ne nous attendions pas : en moins de deux heures, les bénévoles enthousiastes, aidés des chevaux qui emportaient les sacs de déchets jusqu'au parking, ont fait place nette, et ils sont même prêts à recommencer dans un autre secteur !

La ville de Maisons-Laffitte nous avait fourni gants, sacs, ainsi qu'une benne qui a été presque remplie.

Transport des déchets avec l'aide des chevaux de l'association ATEM

Un patrimoine à préserver

Il est à noter d'ailleurs que tous les jours différentes personnes, passants, promeneurs de chiens, etc. ramassent les déchets sur leur passage, en trouvant cela naturel et sans en tirer aucune gloire, autre que celle de concourir à conserver un environnement propre et de qualité pour tous.

Pensez à emporter un sac lors de vos balades pour remporter vos déchets (et éventuellement ceux des autres) ! Ne gâchons pas notre beau patrimoine

Laurence Ledoux
Présidente de l'association MLDD
Maisons-Laffitte Développement Durable -

Pour en savoir plus sur nos actions et celles de nos partenaires :
http://maisons-laffitte-dd.hautetfort.com/

Le Cadeb a mesuré la pollution de l'air

Les mesures citoyennes effectuées à Chatou et à Sartrouville ont révélé des taux importants de particules fines le long des axes routiers.

Pont de Chatou

L'année 2015, est déclarée « Année de l'air et du climat » avec comme point d'orgue la tenue de la COP21. Dans ce cadre, France Nature Environnement (FNE) a décidé de mener, sur toute la France, des mesures citoyennes de la pollution de l'air afin de sensibiliser les habitants sur le fait que la pollution de l'air existe aussi en dehors des pics de pollution. Cette pollution, dite de fond, est même la plus importante en matière sanitaire.

Nocivité des particules fines

Le 16 octobre, avec un appareil de mesure prêté par FNE-IDF, le Cadeb a réalisé une journée de mesure de la pollution de l'air due au trafic routier, le matin au pont de Chatou et l'après-midi à la gare de Sartrouville. Nous nous sommes intéressés aux polluants de taille microscopique appelés "particules fines".

L'appareil a permis de mesurer des particules très fines et fines ayant un diamètre compris entre 0,3 micromètres. à 10 micromètres. Plus les particules sont fines, plus elles ont capacité à pénétrer profondément dans l'organisme, dans les poumons puis dans le sang, pour les très fines particules. Pour les particules de plus de 10 micromètres. la bouche et le nez jouent le rôle de filtre. L'impact sanitaire est caractérisé par une irritation et une altération de la fonction respiratoire contribuant à une augmentation de la mortalité pour causes respiratoires et cardiovasculaires.

Limites dépassées

La journée, marquée par un temps humide (pluvieux), froid et gris, était considérée comme moyenne en ce qui concerne la pollution. Ce qui laisse à penser que les mesures auraient été encore plus défavorables en cas de pic de pollution.

Comme repris par le Courrier des Yvelines du 21 octobre, les niveaux de pollution mesurés à Chatou et à Sartrouville dépassaient de 2 à 3 fois la limite annuelle recommandée. Heureusement pour les riverains la pollution baisse en dehors des heures de pointe, mais une pollution de ce niveau n'est pas à recommander pour qui se promène ou fait du jogging.

Anne Bernard , Adrec, Cadeb
Jacques Perdereau, Cadeb

Pourquoi le pont de Chatou ?

Le pont de Chatou est de loin le pont le plus fréquenté de la Boucle de la Seine. Rappelons pour mémoire que le passage de véhicules est estimé à 50 000/jour (soit environ 5 fois plus que pour le pont de Bougival). Les passages sont particulièrement concentrés en début de matinée (vers Paris) et en début de soirée (vers Saint Germain en Laye).
L'heure choisie pour effectuer ces mesures (9 heures 30 - 10 heures 30) était donc proche de l'heure de pointe du matin. Le bouchon du pont était de taille moyenne. L'emplacement a été choisi avenue Foch juste à l'angle de la Place de Gaulle, pour des raisons de sécurité et de commodité (se protéger de la pluie).

Un public très intéressé à Sartrouville

Plus de soixante personnes se sont arrêtées à notre stand . Les nombreuses discussions ont montré un vif intérêt au problème de la pollution atmosphérique, en particulier sur les différents types de polluants liés à l'essence et au diesel (Benzène, NOx,...), la distance de propagation de la pollution de 50 à 200m par rapport à la voirie concernée et la proportion de la pollution due au transit local par rapport à celle importée par la région, le reste de la France et l'Europe.

Des mesures à la gare de Sartrouville, près de la RD 121

Actualités en bref

Un toit pour Noël

Recycl'Action répond cette année au grand appel de la Fondation de France pour "Un réveillon de la solidarité". Nous sommes tous unis pour bâtir des cabanes avec et pour des sans domiciles fixes. Aux côtés des Enfants du Canal, de Médecin du Monde, de la petite Rockette et bien sûr de la Fondation de France, nous démarrerons le chantier le 19 décembre.

L'objectif de ce projet est de pouvoir offrir à 2 ou 3 personnes, des habitats de qualité, conçus par les Recycl'Acteurs avec leurs futurs habitants et ce, bien entendu, uniquement à partir de recup ! Un beau défi de réemploi, de réinsertion, d'humanité et d'entraide.

Le projet se monte petit à petit et si vous êtes partant pour suivre un peu cette actualité ou participer au chantier, suivez notre évènement sur notre site Internet.

Cathy Tizzoni
recycl-action.over-blog.com/

Un nouveau président au CAUE78

Philippe BENASSAYA, Conseiller départemental et Maire de Bois d'Arcy, a été élu Président du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Yvelines (CAUE78) en remplacement de Philippe Tautou.
Le CAUE accompagne communes et groupements de communes dans toutes leurs démarches touchant à l'aménagement du territoire et au cadre de vie. Mis en place dans les Yvelines depuis 1979,
il conseille également les particuliers qui souhaitent construire et se retrouvent face à des choix en matière d'architecture et d'urbanisme. Le Cadeb est membre du CAUE 78 depuis 2013.

Le département des Yvelines ne financera plus Airparif.

Jeudi 19 novembre, Airparif a annoncé que les départements de Seine-et-Marne et des Yvelines ne participaient plus à l'association agréée de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) officiellement chargée de la mesure de la pollution atmosphérique en Ile-de-France. Ce retrait intervient après celui des Hauts-de-Seine en 2013.

Une annonce surprenante à quelques jours de l'ouverture de la Cop 21 et alors que le département des Yvelines est touché comme toute l'Ile-de-France par une pollution de l'air dont les effets nocifs sur la santé ne sont plus à démontrer.
Aucune explication n'a été encore officiellement donnée à ce retrait.

Les emballages iront à Nanterre

A partir du 1er janvier 2016, les déchets d'emballages issus de la collecte sélective réalisée dans les 12 communes adhérentes au Sitru (celles de la Boucle de Montesson et alentour) seront traitées à Nanterre, dans le centre de tri du Syctom, le syndicat parisien de collecte et traitement des déchets.

Jusqu'à présent, le traitement des déchets recyclables s'effectuait à Gennevilliers.

Pour les habitants des communes du Sitru, les consignes de tri ne changent pas pour l'instant .

Seront toujours acceptées dans les poubelles (bleues ou jaunes) les déchets d'emballages issus de la collecte sélective : les journaux magazines, les papiers et cartons, les flaconnages plastiques, les briques alimentaires, l'aluminium et les boîtes métalliques.

Progressivement, d'autres déchets seront acceptés, améliorant les performances de recyclage.

Des informations seront données dans les magazines municipaux, relayées par le Cadeb.

12500

C'est le nombre de cartes d'accès à la déchèterie du Sitru délivrées à ce jour.

Pour obtenir sa carte, désormais indispensable pour déposer des déchets, deux méthodes:

- par Internet
- directement sur place, 2 rue de l'Union, Carrières-sur-Seine

Renseignements : www.sitru, fr
ou : www.cadeb.org

« Seul, on va plus vite
Ensemble, on va plus loin »

CADEB

Association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement dans un cadre départemental
Siège social : 130 av. du Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Tél : 01 39 57 65 28
01 39 15 32 21
Mel: cadeb78@wanadoo.fr
Site : www.cadeb.org/
Twitter : @78cadeb

Membre de FNE Idf

Composition du Bureau

Présidente :
Paulette Menguy
Vice Président :
Jacques Firmin
Vice-Présidente :
Marie-Françoise Darras
Secrétaire Général :
Jean-Claude Parisot
Secrétaire :
Gérard Moulin
Trésorier:
Patrick Bayeux

LES ASSOCIATIONS MEMBRES

Adrec à Chatou
Anne Bernard adrec.chatou@free.fr www.adrec-chatou.fr/

Aménagement et Environnement de la Boucle (AEB)
Jacques Firmin contact@aeb-parcimperial.fr

Comité du Vieux Pays – Le Fresnay à Sartrouville
Daniel Amgar vieux.pays.le.fresnay@laposte.net Tél: 06 10 05 61 54

Comité de quartier des Richebourgs à Sartrouville
Patrick Breteuil breteuil.patrick@yahoo.com Tél 06 88 63 21 92

Conférences carillonnes
Ursula Nadler conferencescarrillonnes@gmail.com conferences-carrillonnes.fr/

Forum et Projets pour le Développement Durable
Ursula Grandcolas forumprojetsdd@sfr.fr forumprojetsdd.org/ Tél: 06 87 46 02 07

Ligue Contre la Violence Routière des Yvelines (LCVR78)
Michel Zourbas violenceroutiere.78.contact@gmail.com Tél : 01 30 82 66 85

Maisons-Laffitte développement durable
Laurence Ledoux asso.mldd@gmail.com http://maisons-laffitte-dd.hautetfort.com/

Natur'Ville à Sartrouville (animation d'un jardin potager associatif)
Chantal Chagnon andchagnon@wanadoo.fr Tél: 01 39 14 75 25

Patrimoine & Urbanisme à Bougival
Fanny Muller www.patrimoine-et-urbanisme.com/

Quartier de la Plaine à Sartrouville
Marie-Thérèse Filmotte laplaine78500@gmail.com Tél. 06 84 15 38 95

Quartier de la Vaudoire Debussy à Sartrouville
Lyne Leux associationvaudoire@gmail.com Tél: 01 39 14 65 22

Racine à Louveciennes
François Arlabosse association_racine@orange.fr Tél: 01 39 69 21 75

Recycl'action
Cathy Tizzoni contact@recyclaction.fr

Riverains du quartier de la Mairie à Sartrouville
Jacques Lauvinerie arqm78500@gmail.com Tél: 01 39 14 36 85

Seine Vivante
seine.vivante@yahoo.fr

Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet
Jean-Paul Debeaupuis contact@sidslevesinet.fr Tél: 01 30 71 29 59

Voisins-Voisines à Houilles
Gérard Moulin jgmoulin@wanadoo.fr Tél : 01 39 68 86 11

LES ASSOCIATIONS THEMATIQUES DANS LA BOUCLE

Forum et Projets pour le Développement Durable Sensibilisation et communication sur le développement durable

Ligue contre la violence routière des Yvelines Association qui agit pour prévenir les accidents de la circulation, et améliorer la sécurité de tous les déplacements

Plaine d'avenir 78 Association pour la préservation et la valorisation des espaces agricoles et naturels et un développement durable dans la plaine agricole de Montesson et alentours

Recycl'action La solution créative au réemploi des déchets

Réseau Vélo 78: Collectif qui milite pour le développement de l'utilisation de la bicyclette au quotidien.

Seine Vivante: Collectif d'associations et de particuliers qui œuvre pour la préservation des grands équilibres naturels de la vallée de la Seine et le développement de la vitalité de ses écosystèmes

Plus de renseignements sur le site Internet du Cadeb (rubrique les liens) : www.cadeb.org